

## Édito

### Vers une nouvelle étape ?

Lors de sa création en 2005, le PRDS, outil pluri institutionnel (Etat ACSE, Ville, Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales) porté par l'IRTS Languedoc-Roussillon, site de Perpignan, affichait un objectif qui était « d'accompagner la dynamique d'adaptation de l'action sociale et éducative vers des modes plus décloisonnés, plus participatifs, plus collectifs ».

Aujourd'hui, près de quatre ans après, le PRDS est reconnu comme un outil pertinent d'information, d'échange de pratiques et de formation qui met en avant une transversalité longtemps attendue entre professionnels du département. L'originalité de la démarche, sa souplesse sont d'ailleurs saluées voire enviées par nombre d'acteurs professionnels des autres départements de la Région. Ceci nous donne l'occasion de saluer le rôle clé qu'a joué dans cette délicate phase de structuration Cédric Bourniquel qui a assuré la coordination jusqu'en mars dernier.

Ce bilan à première vue satisfaisant ne doit pas nous faire perdre de vue l'exigence d'évaluation de l'action, renforcée par le caractère expérimental du PRDS. Si nous voulons entrer dans une étape de consolidation de cet outil au service des professionnels et de l'action sociale et éducative, il est bon que nous prenions le temps de nous arrêter pour prendre la mesure de ce qui a été fait ou non, de ce qui manque, de ce qui peut être projeté.

*C'est ce que nous allons faire d'ici octobre 2009 :*

*- avec bien entendu les institutions qui ont été à l'origine de la création du Pôle Ressources et avec l'IRTS*

*- mais aussi bien évidemment avec les professionnels concernés que vous êtes et particulièrement avec ceux, parmi vous, qui ont participé aux actions que nous avons proposées. Ce sera l'objet de la journée d'étude du 24 septembre intitulée « le PRDS : une dynamique pour le social et les territoires ? » à laquelle nous espérons que vous serez nombreux à participer.*

*Aujourd'hui plus encore qu'il y a quatre ans les problématiques sociales que connaît notre territoire se durcissent, appelant des réponses nouvelles et complexes. Par ailleurs, des dispositifs nouveaux se mettent en place tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA) qui est présenté dans ces colonnes. Ceci n'empêche pas aux initiatives locales dont certaines sont présentées ici même de se développer mettant en évidence le potentiel de vitalité des acteurs. Dans ces conditions, il paraît toujours aussi actuel de préserver et de développer, au delà des logiques thématiques ou institutionnelles, la fonction d'échange, de partage d'information et d'accompagnement des professionnels, à laquelle le PRDS a participé.*

Jean-Paul Carrère

Toutes les infos sur [www.prds66.com](http://www.prds66.com)

### L'IRTS se développe sur deux sites à Perpignan

Depuis cinq années, les activités de l'IRTS à Perpignan se sont développées tant au niveau de la formation initiale (200 étudiants en formation d'Assistants de Service Social, d'Educateurs Spécialisés et d'Educateurs de Jeunes Enfants à la rentrée 2008) que sur le plan de la formation continue des professionnels de l'action sociale et médico-sociale (Pôle Ressources en Développement Social, formation des auxiliaires de vie scolaire, formation professionnelle continue dans le champ du handicap...). Egalement, le travail partenarial avec l'Institut Méditerranéen en Soins Infirmiers et l'Université de Perpignan dans le cadre du pôle des formations sanitaires et sociales a permis de mutualiser des enseignements et de développer des transversalités et des doubles certifications (niveau Licence et Master) entre les différentes promotions du niveau V au niveau I de formation. Dans cette même perspective, l'antenne perpignanaise du centre de formation de la Rouatière viendra compléter l'offre de formation qualifiante en développant notamment, sur le site Clodion, la formation des Aides Médico-Psychologiques (AMP). Dans la poursuite du programme Interreg III (dont l'IRTS était le chef de file) 2005-2008, nous avons eu une réponse positive pour développer dans le cadre du pôle des formations sanitaires et sociales et en partenariat avec l'Université de Gérone un « établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale ». Ce projet inclue une phase de rénovation du site universitaire Percier devant accueillir les formations transfrontalières. L'installation des services de l'IRTS sur les deux sites, Clodion et Percier, que vous trouverez sur le site Internet du PRDS, doit répondre à deux exigences. La première est de maintenir une activité pédagogique sur le site Clodion à partir des premières années de formation initiale, du PRDS, et d'une cellule de Validation des Acquis d'Expérience (VAE). La seconde est de développer sur le site Percier un outil partagé de qualification avec l'université dans le cadre d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce développement doit viser sur le plan local à améliorer l'offre et la qualité de la formation en structurant un plateau technique partagé de qualité.

Jean-Christophe Barbant, directeur de l'IRTS-LR, site de Perpignan

- > **Du 10 au 28 juin** : Exposition, La Retirada, la Cerdagne se souvient. Tous les jours de 10h à 18h, au Palais des rois de Majorque.  
En savoir plus > 04.68.34.48.29.
- > **2-3 juillet 2009** : 7èmes rencontres nationales de l'ODAS, le « lien social » à l'épreuve de la crise, Marseille, Palais du Phare.  
En savoir plus > Emmanuelle Guillaume : 01.44.07.02.52 / [secretariat@odas.com](mailto:secretariat@odas.com)
- > **27- 28 août 2009** > L'Université Montpellier 1 et ses partenaires organisent la troisième Université d'été « Emploi, Compétences et Territoires » sur le thème : Démographie et mutations économiques : les territoires en mouvement. (3 débats publics et 17 ateliers)  
En savoir plus > [www.univ-ect.org](http://www.univ-ect.org)
- > **24 septembre 2009** : Journée d'étude du PRDS intitulée « le PRDS : une dynamique pour le social et les territoires ? », Perpignan.  
En savoir plus > [prds@wanadoo.fr](mailto:prds@wanadoo.fr)
- > **25 septembre 2009** : Atelier régional, « Faire famille aujourd'hui en Catalogne », réseau Pratiques Sociales, de 9h15 à 16h, Montpellier.  
En savoir plus > [Pratiques.Sociales@wanadoo.fr](mailto:Pratiques.Sociales@wanadoo.fr)
- > **29, 30, et 31 octobre 2009** : Colloque scientifique international, sur le thème : Violences ? Parlons-en, parlons-nous ! Etat des lieux des discours et des pratiques. Colloque initié par l'Institut de Recherche de Réflexion et d'Action sur les Violences (IRRAV), Arles, Palais des Congrès.  
En savoir plus > [www.echo-arles.fr/Colloque](http://www.echo-arles.fr/Colloque)
- A venir** > Le mois de l'économie sociale et solidaire de novembre 2009 se prépare. Les institutions et associations intéressées pour participer au mois de l'économie sociale et solidaire peuvent prendre contact avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale Languedoc-Roussillon.  
En savoir plus > 04.67.60.20.28 / [contact@creslr.org](mailto:contact@creslr.org)

## La mise en œuvre du RSA dans les Pyrénées Orientales

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) concerne les travailleurs aux revenus modestes, et vise à leur apporter un complément de revenu. Cette nouvelle prestation est entrée en vigueur au 1er juin 2009. Il remplace également le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API).

Pour la direction générale des Solidarités du Conseil Général des Pyrénées Orientales, trois principes ont guidé la mise en œuvre du dispositif dans le Département :

- Permettre aux personnes d'accéder à de nouveaux droits le plus rapidement possible;
- Travailler en partenariat entre différentes institutions : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, l'Etat, etc. ;
- Développer une collaboration de qualité, une confiance entre ces différents acteurs, pour favoriser les parcours de réussite.

Afin de répondre à ces enjeux, et que les personnes puissent recevoir le RSA dès le 6 juillet, un dispositif important a été mis en œuvre. Pour les Pyrénées Orientales, plus de 800 personnes, appartenant à des corps de métiers différents, ont été formées, pour orienter et accompagner la mise en place de cette mesure. Les différentes Directions du Conseil Général sont donc largement mobilisées.

C'est à partir d'un centre d'appel, et via un numéro unique, ouvert depuis le 30 mars, que les différents partenaires répondent aux questions relatives à la mise en œuvre du RSA. Ce numéro est le 04 68 854 85 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

Un travail proactif a déjà été mené, puisqu'à partir de listes préétablies, les conseillers contactent les personnes bénéficiaires du RMI ou de l'API, afin de les prévenir des conditions automatiques de passage de ces prestations au RSA. Pour les 17 500 allocataires des Pyrénées Orientales, le changement devrait donc être relativement simple à opérer, les montants restant identiques. Cependant, en plus de ces personnes, en mai 2009, le Conseil Général estimait à entre 34 000 et 40 000 le nombre de travailleurs qui pourraient en bénéficier dans le département des Pyrénées Orientales.

L'enjeu concerne donc l'information de toutes les personnes qui pourraient bénéficier d'un complément de revenu. De nombreux travailleurs, recevant des revenus modestes, sont éligibles pour recevoir ce complément. Le travail d'information des potentiels bénéficiaires, mené par le Conseil Général et ses partenaires, est crucial pour faciliter l'accès à cette nouvelle politique sociale. Une fois informées, les personnes auront à décider si elles souhaitent accomplir les démarches pour obtenir le RSA ou non.

Le 28 mai, 6700 personnes avaient été en contact avec les services de la plateforme mise en place, dont 4200 personnes qui l'avaient appelées.

Depuis le 2 juin, et jusqu'au 18 septembre, un lieu d'accueil unique pour Perpignan (en dehors des travailleurs agricoles, qui dépendent de la Mutualité Sociale Agricole), propose 60 postes d'accueil, et l'équivalent pour le traitement des dossiers. Il est situé dans les anciens locaux de Conforama (Département RSA, Avenue Charles Depéret, Serrat d'en Vaquer, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, 04.68.85.48.54.). En dehors de Perpignan, de nombreux points d'accueil existent également (voir la liste des points d'accueil hors perpignan : <http://www.cg66.fr/solidarite/rsa/permanences.html#2>).

Un règlement départemental du RSA a été voté par l'Assemblée Départementale et devrait être consultable dans les jours à venir sur le site Internet du Conseil Général.

L'arrivée du RSA mobilise et transforme les pratiques des professionnels du Conseil Général qui doivent s'adapter à ce nouveau dispositif. L'institution s'est engagée dans une restructuration de ses missions, afin d'intégrer le RSA et de le relier aux autres dispositifs à l'échelle territoriale (dans chaque Maison Sociale de Proximité).

Roland Giraud, directeur-adjoint de la Solidarité (Conseil Général 66), l'équipe de PRDS

> Plus d'informations : <http://www.cg66.fr/solidarite/rsa/index.html>



## > Initiatives locales

### Aide à la mobilité > Service « Mob »

Nombre de professionnels impliqués sur les questions d'insertion professionnelle ont constaté que le manque de mobilité est souvent un frein au retour à l'emploi. Peu d'initiatives concernent cependant cet aspect de l'accompagnement vers l'emploi.

Ainsi, afin de mieux accompagner les personnes en insertion professionnelle, le Conseil Général des Pyrénées Orientales et la Direction Départementale du Travail ont lancé un appel à projets prévoyant la mise à disposition de cyclo-moteurs. L'association « savon fer » (qui disposait déjà d'une entreprise d'insertion centrée sur des activités de lavage, repassage, couture) a été sélectionnée et le projet a pu débuter en janvier 2008.



Un comité de pilotage, impliquant les différents partenaires de l'action, fixe les orientations.

Un encadrant technique et une accompagnante socioprofessionnelle suivent les personnes en insertion qui travaillent dans l'atelier de réparation des scooters et dans les services administratifs. 8 personnes, en insertion professionnelle, sont employées à temps partiel.

Les structures partenaires (Conseil Général, Mission Locale Jeunes, Maison de l'Emploi, Agence Nationale Pour l'Emploi) orientent des personnes s'inscrivant dans une démarche d'insertion professionnelle (formation ou emploi) et ayant besoin d'une aide à la mobilité. Le chantier met à disposition et répare les scooters. Le champ d'action du chantier concerne l'ensemble du bassin d'emploi de Perpignan.

Après une année de fonctionnement, le bilan est encourageant : le chantier a enregistré 100 mises à dispositions de scooters pour l'année 2008. Parmi les personnes qui ont travaillé dans le chantier d'insertion et l'ont quitté, il dénombre 4 « sorties positives » sur 7 (retour vers l'emploi ou une formation). Le chantier dispose désormais de 36 scooters opérationnels. Malgré les difficultés liées à la fragilité du matériel, à des locations non payées, à la question de la viabilité financière de l'action, plusieurs aspects sont encourageants : certains chefs d'entreprise, constatant l'effet bénéfique de l'action, ont pris le relais de leurs employés pour prendre en charge la location de scooter.

Les personnes en insertion sont valorisées, elles rendent service à des personnes qui ont pu rencontrer des difficultés similaires aux leurs. L'innovation réside ici dans la façon de rendre doublement service aux personnes engagées dans une démarche d'insertion professionnelle. Créer les conditions pour favoriser le retour à l'emploi est à entendre selon deux logiques : celle du service proposé d'aide à la mobilité, et celle d'accompagnement des professionnels en formation.

Rémi Coste, directeur de Savon Fer, et Elsa Piou

En savoir plus > concernant l'organisation « savon fer » et le chantier d'insertion : 04.68.34.76.81  
> concernant le service de location de scooters : 09.61.42.79.55.

### Scolarisation > Projet expérimental « La Miranda » : trois ans déjà...

Depuis le mois de janvier 2007, l'école primaire de la Miranda a mis en œuvre un projet spécifique visant à favoriser la scolarisation des enfants du quartier Saint Jacques à Perpignan.

L'école, qui accueille des élèves de culture gitane, était déjà désinvestie par les familles avant 2005. Suite aux événements de mai 2005, se sont ajoutées des difficultés d'ordre institutionnel : mobilité de l'équipe enseignante et phénomènes de violence. Des enseignants nommés d'office se sont succédés, lassitude et usure gagnaient le reste de l'effectif.

Face à ce constat, les autorités locales (Préfecture, Inspection académique et ville de Perpignan) ont décidé de proposer des réponses adaptées à la situation. Le statut expérimental du projet a accordé des possibilités d'actions nouvelles et introduit des clauses dérogatoires à un fonctionnement ordinaire. L'école développe alors un partenariat avec des animateurs socio-culturels et d'autres personnes ressources qui travaillaient déjà avec les familles.

Recrutée sur profil, l'équipe enseignante a adhéré au projet en s'engageant sur le moyen terme. Elle accepte des temps de réunion additionnels, participe à des formations à la gestion de conflits, œuvre à une meilleure connaissance des populations de culture gitane, dans une perspective de respect des personnes. « La Casa des petits », lieu d'accueil pour parents et enfants, et lieu de préscolarisation, employaient des équipes mixtes, composées d'animatrices issues du quartier et de professionnels extérieurs, qui avaient su développer des relations de confiance avec les habitants. Cette action de soutien parental, mise en place par la mairie, existait depuis 2000. L'école de la Miranda s'appuie notamment sur ces structures.

La première année, le projet de la Miranda a surtout consisté, pour la direction, à « recevoir les inquiétudes du quartier pouvant se traduire par de la violence tout en maintenant le cap. » Plusieurs questionnements ont fait évoluer le projet et continuent à l'accompagner. Comment faire revenir les enfants dans l'école ? Selon quels critères regrouper les enfants et faire fonctionner l'effet de groupe ? Comment permettre une rencontre culturelle entre des enseignants extérieurs et des enfants de culture gitane ? Comment réguler une violence ayant besoin de s'exprimer ? Comment faire en sorte que l'école ne soit pas considérée comme un outil de transformation culturelle de l'enfant ? Comment faire naître un désir d'école

chez les enfants et les parents ? Comment travailler sur les représentations réciproques ? Comment laisser les familles investir l'école tout en maintenant un cadre ? Comment améliorer le niveau scolaire pour tendre vers des standards institutionnels ?

Soutenu par la circonscription du Ribéral et la ville, l'équipe a fait preuve d'imagination et d'initiatives. Les parents d'élèves entrent dans l'école, peuvent assister aux cours afin d'améliorer les représentations scolaires et favoriser le rattrapage des élèves. Enseignants et adultes relais issus du quartier effectuent en binôme un ramassage à pied le matin. Un temps de petit déjeuner a été instauré dans l'école. Les classes prises en charge par un binôme animateur-enseignant sont organisées en fonction du double critère de la fréquentation et des besoins des élèves en termes d'apprentissages.

Des champs d'investigation s'ouvrent parmi lesquels l'étude de la relation entre l'illettrisme et la difficulté à maîtriser la langue maternelle gitane chez certains enfants socialement défavorisés. Comment alors, renforcer la langue orale maternelle chez ces élèves, socle indispensable à l'apprentissage de la langue française et de la lecture ?

Le projet de l'école de la Miranda a été possible car les différents acteurs ont accepté de travailler en synergie : Inspection académique, Directrice, enseignants, personnel municipal, enfants, parents, associations de quartier. La violence et la méfiance ont progressivement laissé place à une relation de confiance comme en témoigne l'intérêt croissant porté par les parents sur ce qui se passe à l'école. Le projet peut être porteur d'une identité professionnelle pour les enseignants, qui ont su faire évoluer leurs postures. L'innovation réside dans cette adaptation réciproque et la co-construction d'actions comme les petits déjeuners, auxquels les parents participent.

Cette expérimentation s'inscrit désormais dans le long terme, ce qui pose question de sa pérennisation. Dans un souci d'adaptation au contexte, la question de l'équilibre entre les dérogations actuelles en termes de moyens, de fonctionnement et les règles d'usage dans la plupart des écoles reste posée. La voie de la normalisation interroge également la place des élèves qui ont ou auront encore des difficultés à adhérer au cadre institutionnel. Il s'agit d'enjeux majeurs qui nourrissent la réflexion collective au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Christine Normand, directrice de l'école la Miranda et Elsa Piou

En savoir plus > Ecole la Miranda, Tél. : 04.68.34.02.55



## > Initiatives locales (suite)

### Economie sociale et solidaire > Les habitants d'Elne échangent leurs savoirs

Sous l'égide du centre social, dans le cadre du module « méthodologie de projet » qui a eu lieu d'octobre à décembre 2008, un groupe d'étudiants de l'IRTS Languedoc Roussillon, site de Perpignan, a accompagné la mise en place d'un Réseau d'Echange Réciproques de Savoirs (RERS) sur la commune d'Elne. Quelques mois plus tard, quel état des lieux peut-on dresser ?

Fin mars 2009, fort de 45 inscrits et d'une liste variée d'offres et de demandes, les participants échangent leurs savoirs : de l'initiation à la cuisine, à des langues étrangères, à la gestion du budget en passant par la photographie... ; les habitants s'épanouissent.

Rapidement et naturellement, les habitants ont pris le relais des étudiants et assurent la continuité du projet. Trois d'entre eux s'engagent dans l'animation du réseau. Ils assurent la permanence du lundi matin, prennent les inscriptions et mettent en relation les participants.

Le centre social héberge et coordonne le dispositif.

Les participants font un premier constat :

« Au début, lorsque les étudiants nous ont dit qu'ils allaient partir, j'ai eu un peu d'appréhension. » « Le réseau m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes. »

« Il m'a permis de m'ouvrir sur le monde social, de sortir de ma cave. »

« Des fois, je suis utile, des fois j'apprends, c'est un échange. »

« Cela a suscité chez moi un intérêt pour des activités auxquelles je n'aurais pas pensé. »

Certains pensent ne rien avoir à offrir et puis se révèlent.

Grâce au centre social, à l'engagement des animateurs, à la participation et au dynamisme des habitants, le projet continue à se développer. Des participants viennent de communes avoisinantes.

Ces quelques mois d'activité ont été ponctués par des activités telles que repas convivial, carnaval, actions citoyennes...

L'innovation réside ici dans l'appropriation du dispositif par les habitants qui assurent la continuité du projet.

Les participants du RERS d'Elne, Delphine Salguéro, coordinatrice du RERS et Elsa Piou

En savoir plus > Delphine Salguéro, coordinatrice du RERS, 04.68.37.34.26 / Une permanence est assurée tous les lundis matins au Centre Social d'Elne, de 9h30 à 12h



### Déménagement

Depuis 1997, le quartier du Bas Vernet est en restructuration.

Le déménagement du Centre Social, de la cité Roudayre à la cité Clodion peut être considéré comme un aboutissement de cette dynamique de dés-enclavement.

Du fait de son nouveau positionnement géographique, le Centre Social devient plus accessible aux habitants des zones pavillonnaires et formera, avec le centre de loisirs qui le jouxte, un véritable pôle socio-éducatif.

La fonctionnalité du nouveau Centre Social a été pensée à partir des besoins observés dans le lieu d'implantation précédent. Ainsi, à titre d'exemple, les locaux sont désormais composés de plusieurs zones indépendantes les unes des autres, ce qui devrait faciliter leur appropriation par les différentes associations et groupes d'habitants.

La nouvelle adresse du Centre Social est : Centre Social – Maison du Bas Vernet. 4 impasse Mugua. 66000 Perpignan

Contacts : 04.68.61.25.49. / maisonubasvernet-ddsj@wanadoo.fr

### Film > « Tomber des murs ? »

Un film sur les quartiers de Montpellier

« Tomber des murs ? », revient sur 50 ans d'histoire des grands ensembles. A Montpellier, dans les quartiers du Petit Bard et de la Mosson des tours s'écroulent, la mixité sociale s'impose et les murs des barres sont repeints. Ce film est un constat sur les problématiques autour des politiques de rénovations urbaines. Il y a les murs d'immeubles qui tombent en pleine crise du logement et puis ceux qu'il reste à abattre, ceux de l'indifférence et de l'incompréhension. Une population invisible aux yeux des décideurs revendique son mot à dire. 52' où se croisent les paroles des habitants, chercheurs, acteurs associatifs et politiques. 26 jeunes montpelliérains de 16 à 25 ans ont interviewé et tourné les images de ce film documentaire. Cette action est le fruit d'un travail de 8 mois de l'association d'éducation à l'image les Ziconofages.

En savoir plus > Soumia Seddiki : 06.18.98.51.24 / Turkane Basar : 06.37.34.03.88  
Les ziconofages, 67 avenue de Lodève 34070 Montpellier / 09.50.64.97.87 / lesziconofages@free.fr

### Des initiatives à partager ?

Sur le site du PRDS, dans la rubrique « Expériences locales en DSL », vous trouverez une fiche technique intitulée « Expériences locales ». N'hésitez pas à l'utiliser pour partager et valoriser vos expériences locales. Vous pouvez nous contacter afin que nous vous accompagnions dans la construction de cette fiche. Ces initiatives pourront être publiées dans nos prochaines lettres.

En savoir plus > [www.prds66.com](http://www.prds66.com)



## > Partenariat

### Politique de la ville > Concertation autour du livre vert

Une concertation est en cours concernant le livre vert : "Géographie prioritaire de la politique de la ville et contractualisation".

Comme l'avait décidé le comité interministériel des villes du 20 janvier 2009, une concertation préalable à la révision de la carte des Zones Urbaines

Sensibles (ZUS) est lancée. Il s'agit de recueillir des avis sur les principes et méthodes. La DIV a élaboré un support de concertation, le "Livre vert", décrivant l'existant de la politique de la ville, et présentant un large éventail d'hypothèses sur la méthode de priorisation des quartiers et sur l'amélioration de la contractualisation. Pour rappel, la révision de la liste actuelle des ZUS, arrêtée dans ses grandes lignes en 1996, a été prévue par la loi de finances pour 2008 tandis que le comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008 a prévu un bilan d'étape des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) en 2009.

Pour télécharger le livre vert : [http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Livre\\_vert\\_160309\\_cle27b21a.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Livre_vert_160309_cle27b21a.pdf)



Le DIV au SGCIV > La Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) se transforme en Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV), dont Hervé Masurel est nommé secrétaire général. Ce Secrétariat sera chargé de préparer les travaux du comité interministériel des villes et de veiller à l'application de ses décisions. Ses attributions sont centrées autour de trois missions principales : la mise en oeuvre de l'interministérialité ; l'évaluation de la politique de la ville ; l'exercice de la tutelle de l'Anru, l'Acse, l'Epareca et l'Epidé.

## > Appels d'offre

### > Plan « Bien vieillir »

Les ministères de la solidarité et de la santé ainsi que la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ont renouvelé l'appel à projets régional dans le cadre du plan "bien vieillir". Doté de 2,5 millions d'euros, il financera en priorité les projets "présentant une démarche globale et intégrée au niveau d'un territoire, avec le soutien des collectivités locales". Date limite de dépôt des dossiers : 31 août 2009.

En savoir plus > Anne Marie Tahrat, Chef de projet du programme national "Bien vieillir", anne-marie.tahrat@sante.gouv.fr  
Circulaire relative au plan « bien vieillir » : [http://www.maisonsdelemploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire\\_dgas-DGS-DS-CNSA\\_28avril2009.pdf](http://www.maisonsdelemploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_dgas-DGS-DS-CNSA_28avril2009.pdf)

### > « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir »

L'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU), ATD Quart Monde et 12 partenaires, avec le soutien du Secrétariat Général du Conseil Interministériel des villes (CIV) et de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSé), lancent un appel à candidatures aux territoires et aux acteurs éducatifs souhaitant s'inscrire dans ce projet. « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir » ; l'objet du chantier est formulé comme une conviction forte. C'est en effet, en développant l'implication, la participation des familles dans un processus d'action-recherche-formation et en particulier celle des familles pauvres, que nous améliorerons ensemble la situation des enfants ou des jeunes sur un territoire.

Comment créer les conditions pour permettre aux familles de conquérir un pouvoir d'agir dans l'action éducative au local, pour leurs enfants et pour tous les enfants ?

Cet appel national à candidatures permettra de sélectionner 10 territoires appelés à expérimenter des pratiques innovantes répondant à cet objectif. Le chantier sera mené sur une durée de 4 ans, pour mesurer l'impact effectif des expérimentations sur les territoires.

Les candidatures sont à transmettre pour le 15 septembre 2009 par voie postale à IRDSU, 3 place du bon pasteur 44000 Nantes ou électro-gramme à [marc.valette@irdsu.net](mailto:marc.valette@irdsu.net)

En savoir plus > [marc.valette@irdsu.net](mailto:marc.valette@irdsu.net)

## > Ressources web

### > Observatoire national des Agendas 21

Outil pour les territoires engagés ou désireux de s'engager dans une démarche de développement durable, le site Internet de « l'Observatoire national des Agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable » donne accès à de nombreuses ressources pour nourrir leur réflexion et appuyer la mise en oeuvre d'outils ou de démarches.

À titre d'exemple, la rubrique « boîte à outils » vient de s'enrichir d'une entrée « Climat - énergie », qui recense une sélection de sites ressources, de documents de référence, d'outils méthodologiques et de recueils d'expériences, en France et en Europe. Il est destiné aux territoires qui souhaitent renforcer le volet climat - énergie de leur Agenda 21, s'engager dans un plan climat-énergie territorial, ou orienter leur politique énergétique en vue de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques

En savoir plus > <http://observatoire-territoires-durables.org/>

### Guides et rapport à télécharger

#### > Intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries (guide pratique)

La DIV a publié un guide pratique pour mieux faire connaître cette pratique sociale innovante, qui consiste à assurer la prise en charge et l'orientation, par la présence d'intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries, des personnes dont le suivi ne relève pas des compétences des forces de l'ordre. Le guide apporte des réponses aux questions techniques sur ce dispositif, financé, pour partie, par la Politique de la ville.

Guide téléchargeable sur : [http://www.ville.gouv.fr/article.php?id\\_article=354](http://www.ville.gouv.fr/article.php?id_article=354)

### > Centre de ressources d'économie sociale et solidaire

Animé par l'AVISE, centre de ressources national dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le site internet [www.socialement-responsable.org](http://www.socialement-responsable.org) référence près de 4000 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et intègre un moteur de recherche permettant une sélection par zone géographique et par secteur d'activité. Il propose également des témoignages, des conseils méthodologiques et des ressources documentaires. Ce site internet, outil au service des acheteurs publics souhaitant intégrer une clause sociale dans leurs appels d'offres, est le fruit du partenariat entre le haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIESES), la Caisse des dépôts et consignations.

En savoir plus > <http://www.socialement-responsable.org/>

#### > Financement de projets culturels (guide pratique 2009)

Le Guide pratique 2009 de recherche de financement de projets culturels pour les acteurs du champ social est en ligne sur le site de la Villette. Il présente différents dispositifs de financement publics, privés, européens, à l'attention des associations franciliennes afin qu'elles puissent monter des projets culturels. Spécificités 2009 : plus de fondations, de mécènes, de financements européens... et une rubrique dédiée aux lieux ressources.

Guide téléchargeable sur : <http://www.villette.com/fr/parcvillette-ressources/guide-pratique/>

#### > Statistiques emploi (rapport)

(G. Gaudron (dir.), *L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006*, INSEE (Pôle Études économiques régionales), 2009)

Dans le secteur de l'économie sociale, 200 000 établissements emploient 2,1 millions de salariés en 2006, soit 10 % de l'ensemble des salariés. Associations, mutuelles, coopératives et fondations sont les quatre familles de l'économie sociale. Leurs activités économiques relèvent des activités financières, de l'éducation, la santé et l'action sociale et des services aux particuliers. Les emplois de ce secteur, souvent à temps partiel, sont fréquemment occupés par des femmes. Avec 80 % des salariés, les associations sont le principal employeur. Elles interviennent essentiellement dans le domaine social : accueil des personnes handicapées, aide à domicile ou aide par le travail. L'économie sociale est composée d'entités réparties sur l'ensemble du territoire. Mais c'est dans l'Ouest de la France et en zone rurale que l'implantation est la plus forte.

Rapport téléchargeable : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1224](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1224)



### > Lexique sur le développement social local

Sur le site Internet du PRDS, dans la rubrique « Le DSL de A à Z », vous trouverez de nombreuses définitions liées aux concepts utilisés dans le domaine du développement social : « acteur », « citoyenneté », « développement communautaire », « développement local », « développement social », « évaluation participative », « finalité », « gouvernance », « initiative », « local », « partenariat », « participation », « territoire », etc. Plus de 50 nouvelles propositions de définitions sont disponibles, et peuvent servir d'appui pour la construction de démarches de développement social local.

En savoir plus > <http://www.prd66.com>

### > Les collectivités territoriales



(M. Bonnard (dir.), La documentation française, 2009)  
Cette nouvelle édition propose dans une maquette renouvelée, en 22 notices, une présentation des collectivités territoriales aujourd'hui, à partir de trois grandes thématiques : institutions, actions, moyens.

### > Dossier territoire sur les immigrés et étrangers

(Dossier de l'Observatoire, n°2, avril 2009)  
L'Observatoire des inégalités publie le deuxième numéro de ses dossiers. Consacré aux immigrés et étrangers, il fournit un panorama des inégalités et des discriminations subies par ces populations dans tous les domaines. Comment vivent les immigrés et étrangers en France ? Sont-ils vraiment à égalité avec les autres citoyens ? Quelle est la part des discriminations auxquelles ils sont confrontés et la part des inégalités sociales ? Ce document tente de répondre aux questions clés sur le sujet. Il propose une synthèse des derniers éléments et chiffres connus.



### > Quelle place pour les « savoirs citoyens » ?



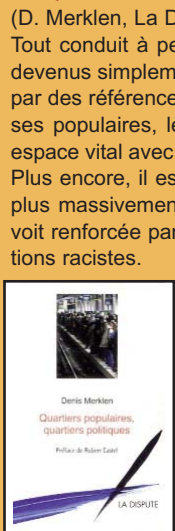
(Territoires n°497, avril 2009)  
Les auteurs questionnent la place des savoirs citoyens dans la question urbaine. Ils tentent d'élaborer une typologie des « savoirs citoyens ». Un article pose la question : Comment subvertir les relations de pouvoir dans les dispositifs participatifs ? Une étude de cas propose un exemple de « Non concertation pour le réaménagement du jardin des Halles. »

### > Les métamorphoses du monde associatif



(M. Hély, Paris, PUF, « Le Lien social », 2009)  
Le monde associatif est souvent décrit comme un antidote aux dérives du capitalisme. Pourtant, les associations sont souvent des employeurs et la question du travail fait le plus souvent l'objet d'un déni dans ces structures. Selon Matthieu Hély, cette situation a de profondes implications. Au delà du seul monde associatif, son ouvrage soumet à l'examen la hiérarchisation et la valorisation des activités productives, ainsi que les distinctions couramment admises entre secteurs public et privé ou salariat et bénévolat.

### > Quartiers populaires, quartiers politiques



(D. Merklen, La Dispute, 2009, préface de R. Castel)  
Tout conduit à penser que ceux qu'on nommait avant les ouvriers sont devenus simplement des « habitants de quartier », socialement identifiés par des références au territoire où ils habitent. Du point de vue des classes populaires, le territoire, plus qu'un lieu d'habitation, est devenu un espace vital avec un nombre croissant de fonctions sociales essentielles. Plus encore, il est source de l'identité individuelle et collective, qui n'est plus massivement façonnée par le travail. Parfois, cette désignation se voit renforcée par une association à des aspects religieux, des connotations racistes.

Le quartier est aussi l'espace de l'action publique et de ses institutions, étatiques ou non (école, police, associations...). Les formes variées de l'action collective s'y localisent donc aussi : de la protestation à la négociation, de la révolte à la participation aux politiques sociales, urbaines, culturelles. Le positionnement même des catégories populaires au sein de la société en est bouleversé : changement de sociabilité, du sens de la politique, dans les processus d'individuation.

### > Diversité sociale, ségrégation urbaine, mixité

(M-C. Jaillet, E. Perrin, F. Ménard (dir.), PUCA, 2008)  
« Diversité sociale », « ségrégation urbaine », « mixité », ces termes témoignent de l'importance de la composition et de la segmentation sociale des villes. Pour autant, les questions de société qu'ils soulèvent sont-elles aussi claires que cela ? Quelle histoire et débats portent-ils ? Leur usage est aujourd'hui banalisé : ils servent à décrire les territoires urbains et leur renouvellement, mais finissent, à force d'être employés pour désigner des situations et des processus différents, par faire écran à l'analyse. Surtout, ils sont mobilisés - selon certains « instrumentalisés » - pour justifier une politique, une opération ou au contraire pour les dénoncer.  
Cet ouvrage regroupe les contributions de chercheurs, sociologues, historiens, géographes, anthropologues, juristes, proposées dans le cadre du séminaire de recherche « Renouveler l'urbain au nom de la mixité ? », initié par le Plan Urbanisme Construction Architecture.

### > Le sens du placement

(F. Poupeau, J-C. François, Raisons d'agir, 2008)  
La « démocratisation scolaire » n'a pas fait disparaître les inégalités de scolarisation. Avec l'allongement des études, la diversification des établissements, la multiplication des filières, elles ont pris des formes nouvelles. Mettre son enfant dans une « bonne école » requiert des parents un véritable sens du placement : du temps, de l'argent, une familiarité avec le système... autant de ressources dont toutes les familles ne disposent pas de manière égale. La distribution géographique des lieux de résidence et des établissements publics exprime et renforce à la fois ces processus ségrégatifs, la suppression de la carte scolaire ne pouvant qu'accentuer les logiques inégalitaires.  
Issu d'une enquête menée pendant plusieurs années en région parisienne, mobilisant une pluralité de méthodes quantitatives et qualitatives, ce livre offre une approche intéressante de l'articulation entre ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire, et plus généralement de la production et de la reproduction des inégalités socio spatiales de scolarisation.



### > Le vieillissement dans l'immigration

(M. Bousnane, A. Ba, F. Skanari, L'Harmattan, 2009)  
Issu d'un colloque international, cet ouvrage s'intéresse à travers les contributions de plusieurs chercheurs, à plusieurs problématiques touchant les migrants âgés : intervention sociale, accès aux soins, accompagnement social, prise en compte des pratiques culturelles et culturelles, retour et non-retour. L'ouvrage s'interroge également sur les modes de partenariat à mettre en oeuvre, pour répondre aux besoins de ce public.



### > Vers une citoyenneté urbaine ?

(J. Donzelot. Rue d'Ulm, 2009)  
La construction de l'Etat-providence s'est accompagnée, au 20ème siècle, de la proclamation d'une citoyenneté sociale (succédant à la citoyenneté civile du 18ème siècle, puis la citoyenneté politique du 19ème). Elle correspond à la reconnaissance de droits sociaux de portée universelle, garants de « l'égalité dignité » de tous selon la déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, ces droits sociaux ne suffisent pas pour garantir la dignité aux populations reléguées dans les citées sociales excentrées ou les « inner cities », qui ne disposent pas de chances suffisamment crédibles d'accéder à une place convenable dans la société. La ville sépare autant et plus qu'elle rassemble. Aussi faut-il prolonger le projet de satisfaction des besoins vitaux par celui de l'accroissement de l'égalité des chances entre les individus. Le 21ème siècle sera-t-il celui de la citoyenneté urbaine ?

